

Cahier des charges « Ecole et Cinéma 55 » 2025/2026

Texte de référence : Cahier des charges national « Ma classe au cinéma »



« **ÉCOLE ET CINÉMA** », dont le projet est porté par l'Association nationale « L'Archipel des Lucioles », poursuit son développement dans le cadre d'un partenariat établi entre le Ministère de la Culture et de la Communication, le Centre National de la Cinématographie (CNC), le Ministère de l'Éducation Nationale et le Réseau Canopé.

La Direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) de la Meuse en assure la coordination ; la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) de la Région Grand Est Site de Metz subventionne le dispositif.

Coordination de la Meuse :

➤ Pour l'éducation nationale :

Isabelle CHIODO, conseillère pédagogique départementale en arts plastiques, Coordinatrice départementale éducation nationale « Ecole et Cinéma », isabelle.chiodo@ac-nancy-metz.fr

➤ Pour le cinéma :

Marie PHILIPPOT, cinéma Carroussel de Verdun, Coordinatrice départementale cinéma, 03 29 86 02 74

Objectifs de l'opération École et Cinéma

- inciter les enfants à apprêhender le cinéma comme lieu de découverte culturelle
- susciter la curiosité et l'intérêt des élèves pour des œuvres de qualité, films contemporains ou du patrimoine
- intégrer l'exploration des œuvres filmiques dans un travail spécifique sur l'appréhension de l'image et du son, permettant l'ouverture de l'esprit critique face aux images
- inscrire l'action d'École et cinéma dans les apprentissages, en particulier avec le projet de la classe ou de l'école
- participer à la construction du parcours d'éducation artistique et culturel (PEAC) de chaque élève.

Salles associées du département

Confluences à Bar le Duc : Grégory NASLAIN - 03/29/79/05/06

Carroussel à Verdun : Marie PHILIPPOT - 03/29/86/02/74

François Truffaut à Commercy : Philippe BAUDRU - 06/35/55/39/33

L'Autre Cité à Stenay : Daisy MANZETTI - 03/29/85/93/99

Lux à Montmédy : Noëlle HABART, Jennifer BIVER - 03/29/80/08/77

CRAVLOR (cinéma itinérant) : Thierry CACCIATORE - 06/18/99/65/89

Enseignants, coordinateurs et membres du comité de pilotage

a) Les enseignants s'engagent à :

- a. prendre connaissance du présent cahier des charges
- b. s'inscrire sur la plateforme numérique nationale, NANOUK, www.nanouk-ec.com, donnant accès aux documents et aux extraits des films d'École et Cinéma
- c. assister avec leurs élèves aux 3 projections en salle de cinéma, une par trimestre - respecter le calendrier de la programmation, établi en concertation avec le coordinateur cinéma - inscrire cette opération dans le parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève
- d. réaliser des situations d'apprentissage, parmi les pistes d'exploration initiées en formation et les outils numériques proposés
- e. participer au bilan des actions effectuées dans le dispositif

b) Les coordinateurs s'engagent à :

- a. accompagner le bon déroulement de l'opération

i. le coordinateur éducation nationale :

1. s'implique dans l'accompagnement d'actions pédagogiques autour des œuvres cinématographiques
2. encourage les projets de cinéma ou les projets pluridisciplinaires en lien avec le dispositif
3. met en œuvre des actions de formation autour des films programmés, avec des professionnels de l'image
4. accompagne les documents d'École et Cinéma en les associant à d'autres outils-supports pédagogiques
5. invite les enseignants inscrits au dispositif à consulter la plateforme « Nanouk »
6. offre des aides personnalisées à la demande motivée du terrain
7. communique le bilan de l'année aux partenaires.

ii. le coordinateur cinéma :

1. accueille le dispositif en facilitant sa réalisation dans le département
2. travaille avec les partenaires des salles des cinémas associés à l'opération, en fonction de leur proximité avec les écoles concernées
3. planifie les séances pour les élèves, en concertation avec les enseignants - transmet les documents éventuellement destinés aux classes.
4. participe à la mise en place de la formation
5. transmet aux partenaires les résultats afférents à sa mission.
6. s'informe de la possibilité de participer à la rencontre nationale « Ecole et Cinéma ».

c) Les membres du comité de pilotage s'engagent à :

- a. Apporter leur contribution pour le bon déroulement du dispositif

b. Evaluer la mise en œuvre du dispositif sur le territoire

d) Les membres du comité de programmation s'engagent à :

a. Sélectionner les films de la programmation annuelle

Financement

Les 3 transports et les 3 séances en salle de cinéma sont à la charge des classes engagées dans le dispositif. Le prix du billet est fixé à 3 € par film et par élève. Le principe de gratuité étant acquis pour les enseignants et les accompagnateurs.

Pour le budget annuel des écoles, il est donc nécessaire de prévoir les frais suivants :

- 3 séances : 9 € par élève (3 X 3 € / élève)
- 3 déplacements : coût du transport à définir

Formation pour 2025-2026 autour de la programmation des films

L'accompagnement pédagogique, mené conjointement par la DSDEN de la Meuse, CANOPE et la DRAC Grand Est, s'effectuera grâce à :

- l'envoi de documents pédagogiques
- une journée de formation continue inscrite au PDFC de la Meuse (le 10/09/25 pour le cycle 2 et le 19/10/25 pour le cycle 3 au cinéma Carroussel de Verdun - public ciblé par la DSDEN de la Meuse)
- deux parcours Magistère proposés par CANOPE.

Programmation 2025/2026

	Cycle 2 Ecole et Cinéma	Cycle 3 : CM1/CM2 Ecole et Cinéma	Cycle 3 : 6 ^{ème} Collège au Cinéma
1 ^{er} T	<p><u>Kirikou et la sorcière</u> De Michel Ocelot – France – 1998 – 71 min</p>	<p><u>Le voyage fantastique</u> De Richard Fleischer - Etats Unis – 1966 - 100 min</p>	<p><u>Edward aux mains d'argent</u> De Tim Burton - Etats Unis – 1990 - 107 min</p>
2 ^{ème} T	<p><u>Le chien jaune de Mongolie</u> De Byambasuren Davaa - Allemagne, Mongolie – 2005 - 93 min</p>	<p><u>Linda veut du poulet</u> De Chiara Malta, Sébastien Laudenbach - France, Italie – 2023 - 76 min</p>	
3 ^{ème} T	<p><u>Maman pleut des cordes</u> De : Javier Navarro Avilés, Dina Velikovskaya, Natalia Mirzoyan, Hugo de Faucompre - France, Russie - de 2015 à 2021 - 50 min Programme de 7 courts-métrages</p>	<p><u>Les 400 coups</u> De François Truffaut – France – 1959 - 93 min</p>	<p><u>Yuli</u> De Iciar Bollaín – Espagne – 2018 - 104 min</p>

Modalités de l'inscription

L'inscription dans le dispositif s'effectue sur Adage, jusqu'au 6 septembre 2025.